

Apiculture : point d'étape du plan de lutte contre Varroa – accord de coordination des actions ADA – FRGDS – GTV

CROPSAV PLENIER
16/03/2021

FRGDS Occitanie – section sanitaire apicole

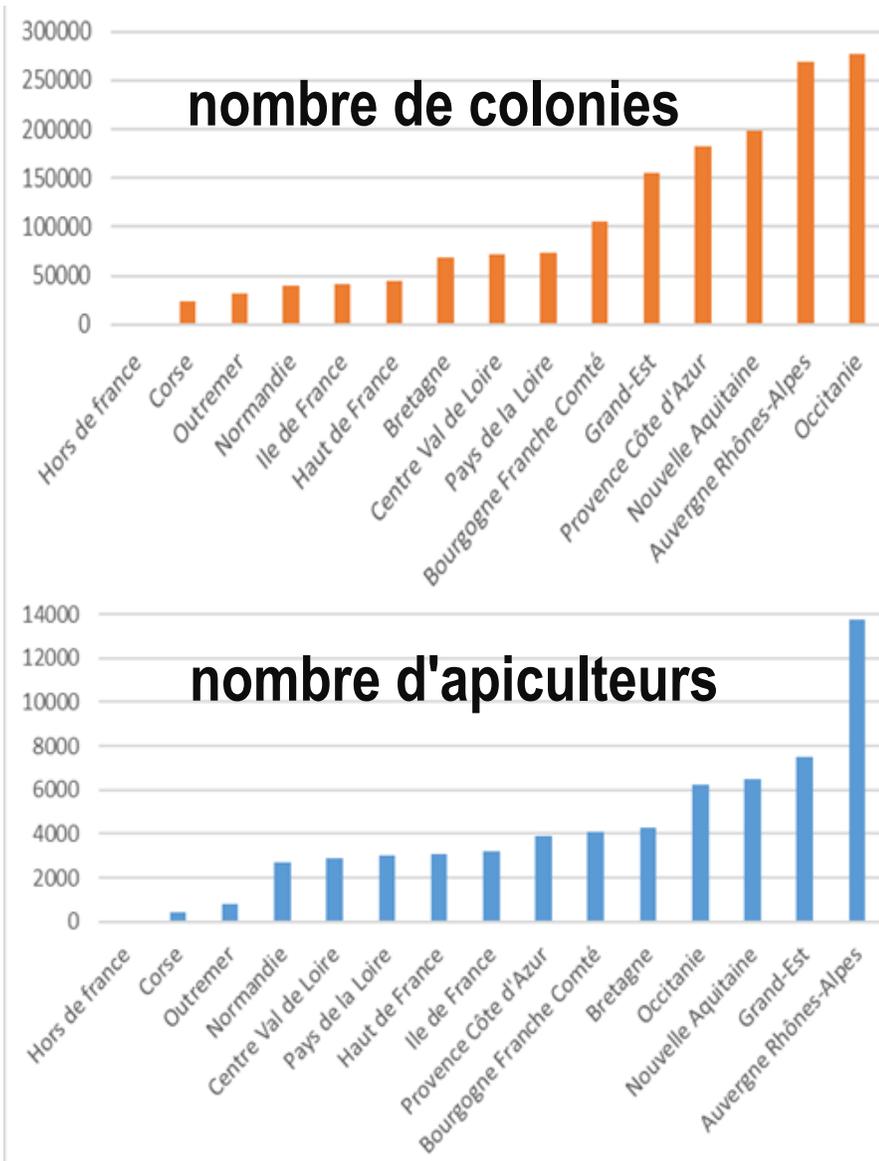


Le plan régional de surveillance et de lutte contre le varroa (*Varroa destructor*)

CROPSAV PLENIER
16/03/2021

FRGDS Occitanie – section sanitaire apicole

Place de l'Occitanie dans le paysage apicole français



En 2019

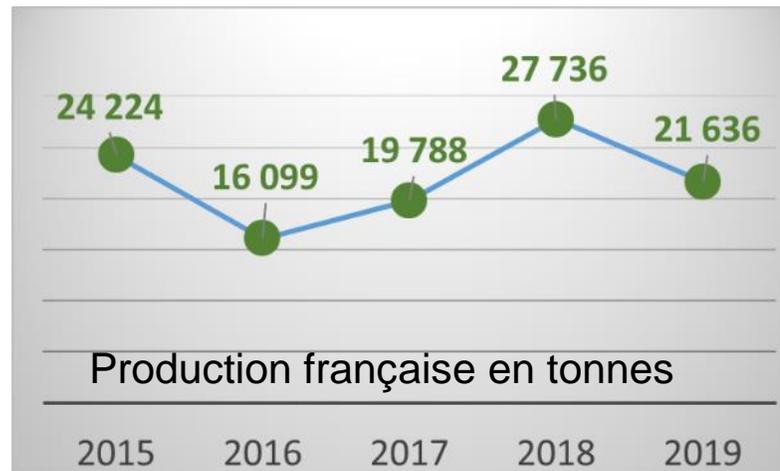
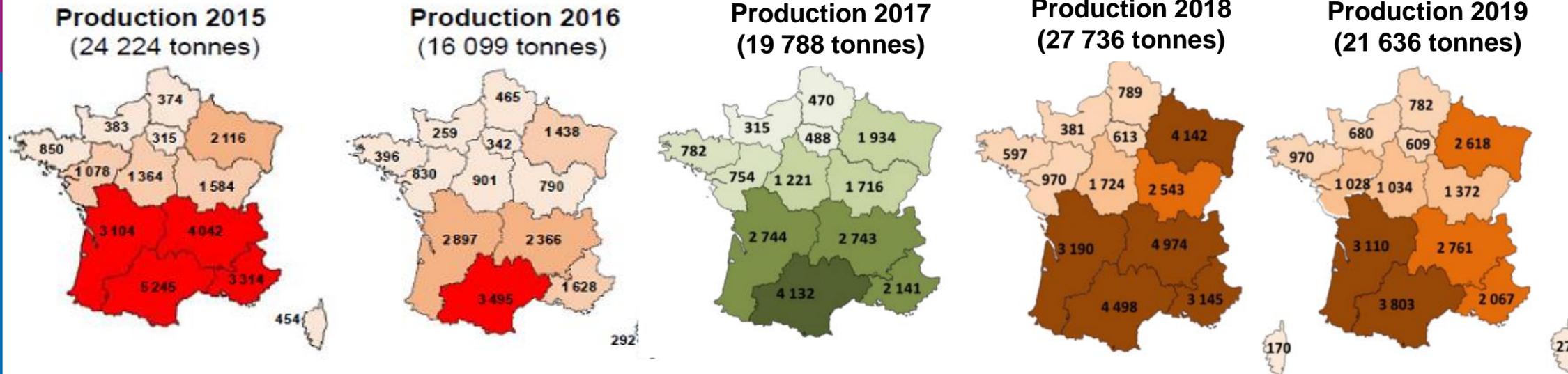
3 803 tonnes de miel
6 259 apiculteurs déclarés
276 585 colonies déclarées

- ⇒ 1^{ère} région productrice de miel
(18 % de la production nationale)
- ⇒ 1^{ère} région en nombre de colonies
- ⇒ 4^{ème} région en nombre d'apiculteurs

(Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2019 ; données DGAL de la Télédéclaration 2019)

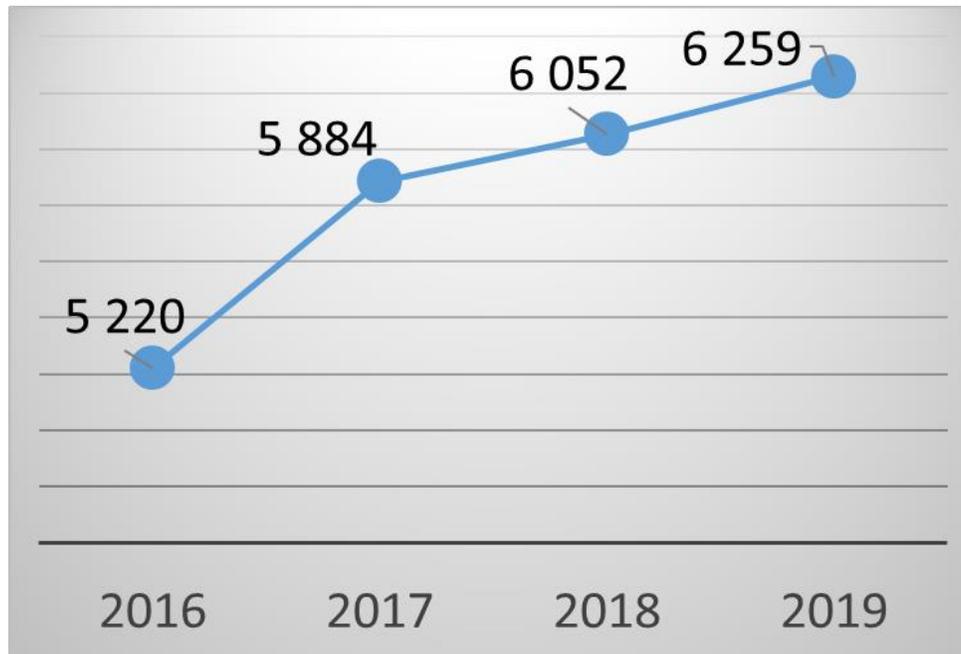
Les chiffres de l'apiculture en Occitanie

Répartition de la production de miel par région de 2015 à 2019
(source : Synthèses FranceAgriMer observatoire production de miel et gélée royale)

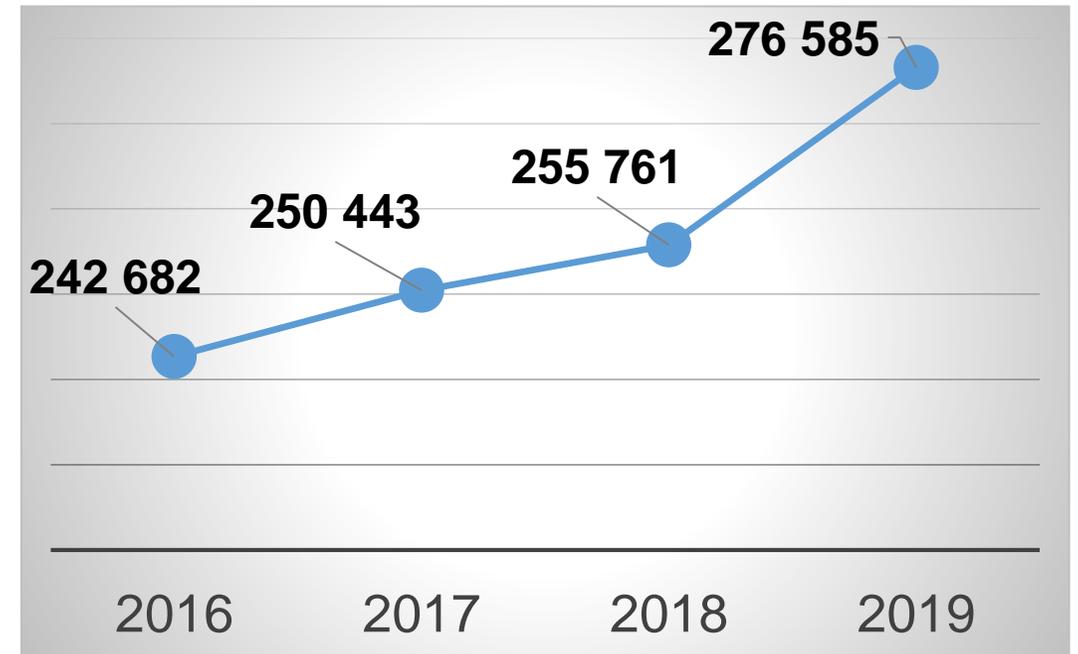


Evolution des chiffres de l'apiculture en Occitanie

Nombre d'apiculteurs déclarés

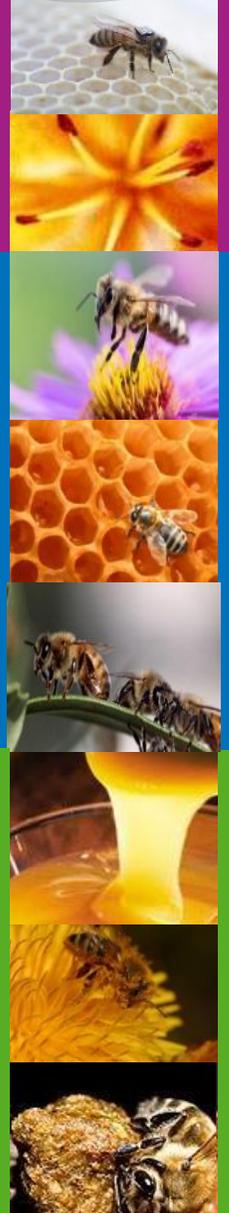


Nombre de colonies déclarées



Evolution de 2016 à 2019 du nombre d'apiculteurs et de colonies déclarés pour l'Occitanie (déclarations effectuées en 2016,2017,2018 et 2019 - Sources DGAI)

Une organisation du sanitaire apicole en Occitanie



La section apicole du Groupement technique vétérinaire (GTV)

L'Association pour le développement de l'apiculture (ADA) Occitanie

Convention tripartite

La section sanitaire apicole de la FRGDS Occitanie

Adhésions

11 Groupements sanitaires apicoles départementaux

PSE APICOLE

140 Techniciens Sanitaires Apicoles

PSE APICOLE

20 vétérinaires apicoles

Les 13 DDcsPP

vétérinaires mandatés

Un plan régional Varroa en Occitanie



Octobre 2017 : Création de la section sanitaire apicole

Janvier 2018 : Création d'un **poste d'animateur** financé par la DRAAF Occitanie. Les cotisations annuelles des Groupements sanitaires apicoles départementaux couvrant les coûts de fonctionnement du poste.

Novembre 2018 : Validation en CROPSAV du **Programme régional de lutte contre le varroa**.

Septembre 2019 : Approbation du **PSE Régional apicole d'Occitanie**.

A partir du 1^{er} août 2019 : Le poste de l'animatrice est financé par des fonds France Agrimer dans le cadre du **dispositif d'aide du PAE** (programme apicole européen triennal 2020-2022) **concernant la « mise en œuvre des programmes régionaux Varroa et autres dangers sanitaires de l'abeille »** .

1^{er} août 2019-31 juil 2020 : 1^{ère} année du PAE

1^{er} août 2020-31 juil 2021 : 2^{ème} année du PAE

Les actions du plan régional Varroa en Occitanie

Il s'agit des actions telles qu'elles sont définies dans notre projet régional varroa, elles s'inscrivent dans la continuité des actions menées depuis 3 ans.



Identifier les apiculteurs et les ruchers

Sensibiliser, informer les apiculteurs et les acteurs sanitaires de proximité sur les bonnes pratiques de lutte

Conseiller les apiculteurs individuellement par des visites sanitaires

Inciter les apiculteurs à la surveillance du niveau d'infestation de varroa

Communiquer sur les actions menées



Identifier les apiculteurs et les ruchers

- Diffusion de l'affiche officielle le plus largement possible,
- De nombreuses actions de diffusion de l'information et de relance auprès des différents acteurs de l'apiculture et lors des réunions et événements apicoles,
- Un courrier et article à publier sont prévus à l'attention des mairies.





Conseiller les apiculteurs individuellement par des visites sanitaires

- Accompagner la formation des TSA,
- Amplifier les visites sanitaires via les fonds REGION,
- Harmoniser et améliorer le volet conseil des visites sanitaires.

La Région Occitanie soutient notre action d'amplification des visites sanitaires apicoles



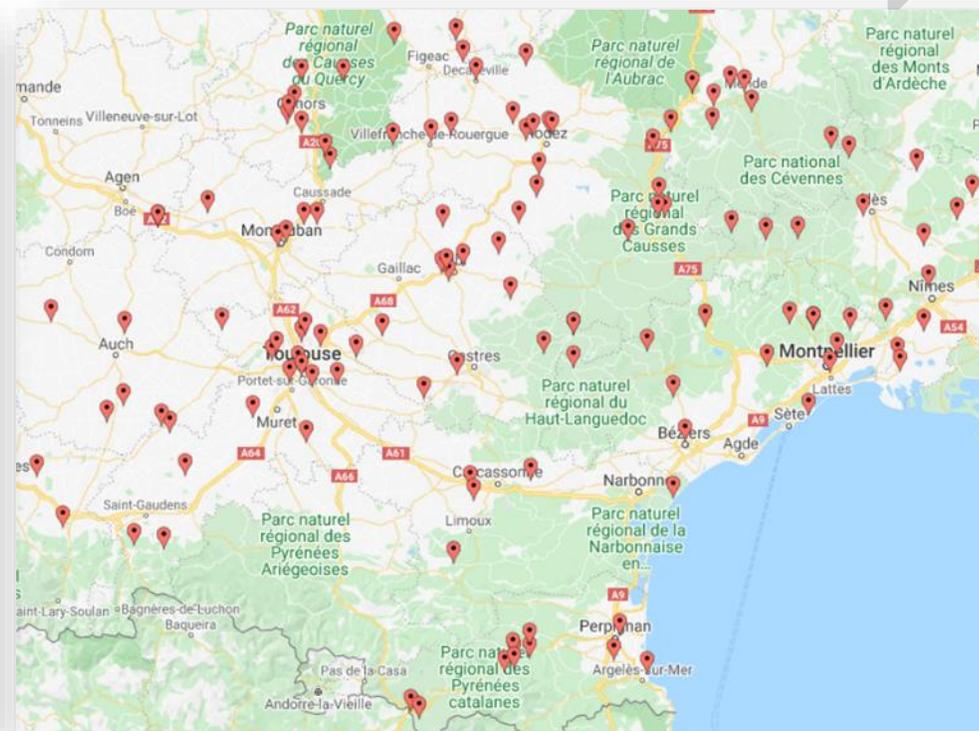
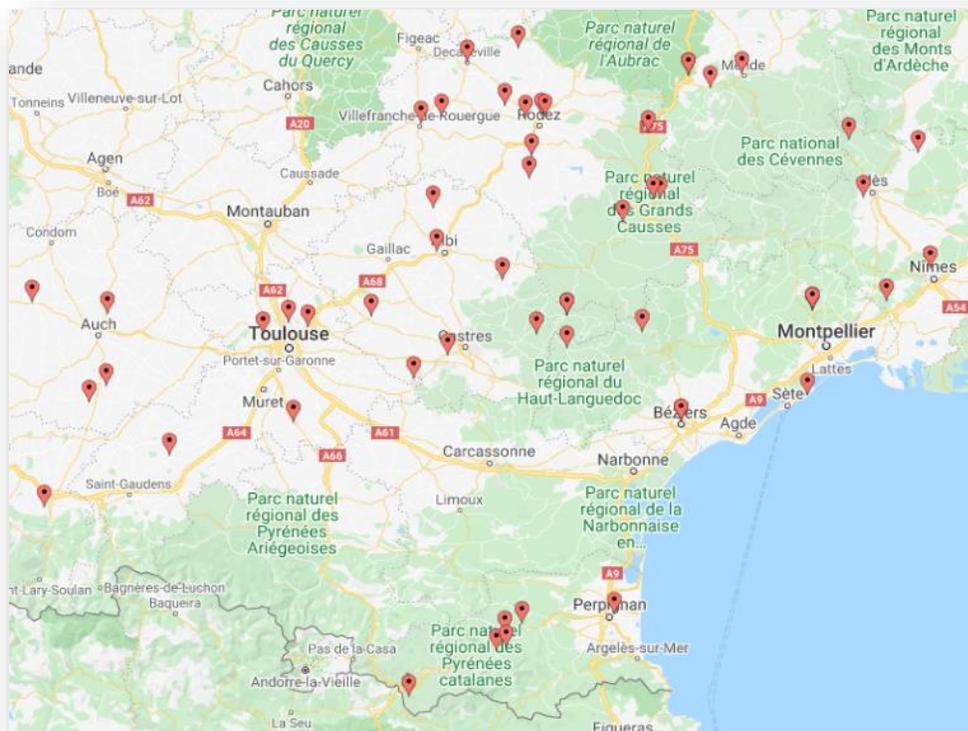
En 2019 / 2020 : 17 000 euros financés par la Région sur un budget total de 21 500 euros => 430 visites sanitaires prises en charge en 2020.

En 2020 / 2021 : 17 600 euros financés par la Région sur un budget total de 22 000 euros => 440 visites sanitaires prises en charge en 2021

Importance de développer le réseau des TSA

Début 2018 : 60 TSA formés

Début 2021 : 140 TSA formés

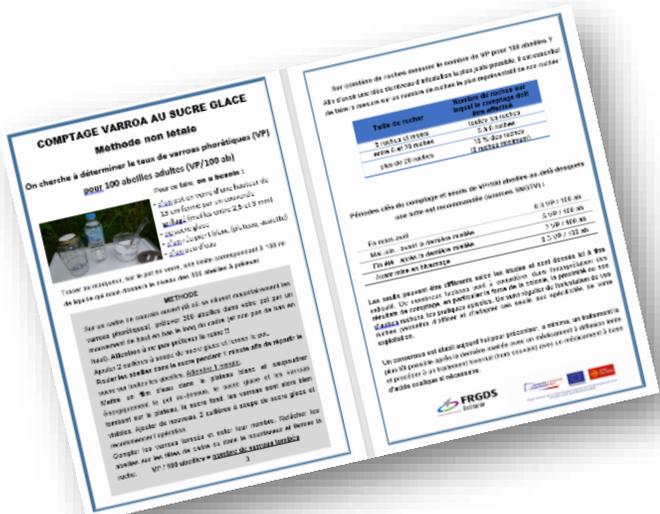


Plusieurs sessions de formation des TSA organisées depuis 2018 en lien avec les Groupements sanitaires apicoles départementaux, l'effort doit être poursuivi.



Inciter les apiculteurs à la surveillance du niveau d'infestation de varroa

- Actions d'information et de démonstration prévues dans chaque département,
- Mise en place d'un réseau régional et d'un protocole de surveillance et de comptage varroa,
- Réalisation et diffusion des fiches techniques et pédagogiques.





Communiquer sur les actions menées

- Diffusion des informations lors des réunions de la SA, les AG des groupements et autres réunions ou événements,
- Diffusion des informations sanitaires par mails,
- Alimentation et mise à jour des pages apicoles du site Internet FRGDS Occitanie.

Ce projet régional de surveillance et de lutte contre Varroa est basé sur un consensus technique établi au niveau national via GDS France avec l'ensemble des référents régionaux des sections apicoles des FRGDS engagées dans ce programme.

9 sections apicoles des OVS animal régionaux sont engagées dans le projet, l'ensemble des sections apicoles des OVS pourrait rejoindre le groupe dans un proche avenir.

Un travail collaboratif avec les autres OVS et GDS F

Un travail important est mené avec les sections apicoles des OVS des autres régions. Ce groupe animé par GDS France se réunit régulièrement :

- ⇒ 1 réunion téléphonique par mois et 1 réunion physique dans l'année,
- ⇒ 2 commissions apicoles annuelles de GDS France.

Plusieurs sujets d'échanges et différents groupes de travail :

- ✓ Echanges d'informations sanitaires, techniques et réglementaires,
- ✓ Consensus technique dans le cadre des programmes régionaux varroas,
- ✓ Retours sur les comptes rendus du groupe technique national varroa du CNOPSAV,
- ✓ Mise en place d'outils communs (flyers, fiches d'enquête, fiches pédagogiques..),
- ✓ Rédaction de fiches techniques communes (diffusées par la section),
- ✓ Consultation du groupe sur différents sujets sanitaires,
- ✓ Echanges sur les observations sanitaires de terrain,
- ✓ Propositions d'actions sur les dangers sanitaires de l'abeille autres que varroa.



Mise en place d'une convention tripartite ADA, GTV (SA), FRGDS (SA)

CROPSAV
16 mars 2021

Elaboration de la convention tripartite GTV (SA) / ADA / FRGDS Occitanie(SA)



Objectifs : Définir les rôles de chaque structure, vérifier la complémentarité et la non superposition des actions, collaborer au mieux dans l'intérêt des apiculteurs.

Rappel des points d'étape:

- ✓ **Décembre 2019** : Signature d'un accord de coordination de la FRGDS avec l'ADA et le GTV , conditionné à la mise en place d'une convention tripartite.
- ✓ **Janvier 2020** : 1^{ère} réunion d'écriture de la convention,
- ✓ **Juin 2020** : 2^{ème} réunion de finalisation de la convention,
- ✓ **Septembre 2020** : Signature de la convention tripartite.

Des pistes d'actions collaboratives

Depuis, 2 réunions du comité tripartite : le 20 novembre 2020 et le 4 février 2021
=> Nombreuses pistes d'actions collaboratives, 4 actions collaboratives potentielles ont été retenues :

- ✓ Le projet de réalisation d'un Webinaire en octobre 2021 sur le thème du « traitement hivernal du varroa ».
- ✓ L'amplification de la récupération des déchets de soin anti-varroa sur la région Occitanie.
- ✓ La réalisation d'un état des lieux des méthodes de lutte existantes contre *Vespa velutina* en terme d'efficacité et de coût par l'encadrement d'une thèse vétérinaire.
- ✓ Une campagne de sensibilisation sur *Aethina tumida*.



Merci de votre attention

